DIX PRINCIPES DIRECTEURS POUR UNE BONNE ASSISTANCE AUX SEMENCES

La forte augmentation de l'aide d'urgence aux semences

L'aide d'urgence aux semences a été conçue à l'origine pour accélérer le relèvement de la production agricole après une catastrophe. L'idée était de « donner aux agriculteurs l'accès aux semences pour augmenter rapidement leur propre production ». Cette aide était considérée comme un moyen d'autonomisation et de durabilité pour les petits agriculteurs, tout en étant rentable pour les donateurs : 1 kg de semences de sorgho peut produire 100 kg de nourriture, voire plus !

La pratique sur le terrain a évolué très différemment. L'aide aux semences (ou l'assistance à la sécurité des semences) se fait désormais à très grande échelle et augmente rapidement. Par exemple, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a dépensé plus de 470 millions de dollars US pour des projets semenciers en 2023, dont une grande partie dans des contextes d'urgence. Le Bureau d'aide humanitaire de l'USAID a également mis l'accent sur les semences : en 2023, plus de 25% de ses subventions agricoles d'urgence comportaient un volet semences, pour un montant total de $115,500,000. De plus, dans de nombreux pays, l'aide aux semences est devenue répétitive (au lieu d'être « durable »). L'Éthiopie, par exemple, a bénéficié d'une aide presque continue en matière de semences pendant plus de 40 ans, cette aide étant parfois répétée dans les mêmes régions et auprès des mêmes agriculteurs. Les besoins en semences font souvent l'objet d'hypothèses et l'on se contente de fournir des semences alors que d'autres types d'interventions pourraient être nécessaires.

Il est clair que la réponse à la sécurité des semences doit devenir plus efficace. Les parties prenantes pourraient utilement se réunir autour d'une compréhension commune des meilleures pratiques et de la collaboration.

Les Dix principes directeurs (10P) : pourquoi et pour qui ?

Ces principes ont été rédigés pour aider à améliorer les pratiques en matière de sécurité des semences, immédiatement et concrètement. Ils s'adressent aux décideurs, aux responsables de programmes et au personnel de terrain engagés dans la réponse à la sécurité des semences. Les personnes intéressées par la diversité des cultures et des variétés, les défenseurs des droits des agriculteurs et les spécialistes des questions de genre pourraient également trouver des éléments de ces principes utiles. Sachez que *les Dix principes directeurs (10P)* ont été rédigés pour aider ceux qui débutent dans ce domaine ainsi que ceux qui ont une grande expérience des programmes sur les systèmes semenciers.

Ces principes fournissent des orientations essentielles sur la conception des programmes à différents stades : de l'évaluation à la mise en œuvre, en passant par le retour d'information des agriculteurs et les évaluations. Conçus en particulier pour les programmes d'urgence et de relèvement précoce, les principes sont également pertinents pour les actions axées sur le développement des systèmes semenciers dans les états fragiles et les contextes de stress chronique.

Le processus jusqu'à present - et l'avenir :

Les Dix principes directeurs ont été initialement présentés comme un élément d'un manuel plus complet. L'Outil d'intervention d'urgence pour les semences : Guide à l'intention des praticiens (SERT, 2022) a été développé par Mercy Corps et SeedSystem par l'intermédiaire de l'ISSD Afrique pour fournir des conseils détaillés sur des pratiques d'aide aux semencière dans les contextes d'urgence. Le SERT, avec ses dix principes, s'appuie sur plus de 30 ans de leçons apprises et a bénéficié

Front cover: PABRA/CIAT / Georgina Smith

d'un retour d'information important de la part d'experts de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), de la FAO, de l'ISSD et d'une série d'organisations non gouvernementales (ONG). Le SERT, qui intègre les 10P, est actuellement publié en anglais, en français et en arabe. Pour en savoir plus sur la manière dont les principes directeurs sont utilisés au sein de la Communauté de praticiens de l'ISSD, veuillez consulter le site www.issdafrica.org et vous référer à la récente Animation 10P.

Au cours des deux dernières années, les 10P ont été présentés dans plusieurs forums, notamment lors de réunions avec la FAO (Rome), l'ISSD-Afrique (Kigali), et la plateforme africaine sur les semences et la biotechnologie de l'Union africaine (Mombasa), et ont été publiés sur de nombreuses plateformes web. Avec ce document ciblé et à sa large diffusion, nous espérons que les discussions iront beaucoup plus loin.

Les commentaires sont les bienvenus et le débat est encouragé.
Contact : coordinator@seedsystem.org.

Dix principes directeurs pour une bonne assistance aux semences

L'expérience pratique de la mise en œuvre de diverses interventions en matière de sécurité des semences s'étend maintenant sur plusieurs décennies. Cette expérience a permis de dégager des principes directeurs essentiels pour définir les bonnes ou meilleures pratiques, quel que soit le contexte. Divers groupes multiplateformes ont contribué aux discussions mondiales, aidant à formuler des principes.

Certains des principes directeurs essentiels pour une bonne pratique de l'aide semencière sont mis en avant depuis de nombreuses années : par exemple, «mettre les semences entre les mains des agriculteurs bien avant la saison des semis». D'autres principes ont été reconnus plus récemment et résultent de l'apprentissage par les praticiens de ce qui fonctionne le mieux sur le terrain. Ainsi, par exemple, un principe reconnaissant la nécessité d'approches plus axées sur le marché (y compris le soutien aux marchés de semences formels et informels) et la nécessité d'une évaluation systématique, à différents stades, à mesure que le domaine humanitaire s'oriente vers des réponses davantage fondées sur des données probantes.

Dix principes directeurs pour une bonne assistance aux semences sont présentés ci-dessous, accompagnés de notes d'orientation technique. Toutes les interventions d'urgence et de relèvement rapide dans le domaine des semences devraient suivre ces principes pour guider les actions sur le terrain.

> Toutes les interventions d'urgence en matière de sécurité des semences devraient suivre des principes de base afin d'orienter les actions sur le terrain.
>
> L'utilisation de ces principes de base devrait conduire à des interventions plus efficaces.

Principe 1 Évaluation de la sécurité des systèmes de semences (ESSS)

Lorsque les gens sont exposés à l'insécurité des semences, des évaluations doivent être menées pour identifier les éventuels problèmes de sécurité des semences parmi les divers groupes concernés (par exemple, les hommes et les femmes, les personnes déplacées, etc.). L'évaluation de la sécurité des semences doit guider toute décision d'intervention.

L'évaluation aide la communauté humanitaire à comprendre si une intervention en matière de sécurité des semences est nécessaire et, dans l'affirmative, quel(s) problème(s) spécifique(s) doit(vent) être abordé(s). Des évaluations précises sont essentielles pour élaborer des réponses exactes.

Notes techniques

- **Types de stress liés à la sécurité des semences** Les principales caractéristiques de la sécurité des semences — disponibilité, accès, santé des semences et adéquation des variétés — doivent toutes être évaluées. Dans les situations de stress, il est rare d'avoir des contraintes dans les quatre caractéristiques de sécurité des semences en même temps. Le défi consiste à identifier le(s) problème(s) moteur(s).
- **Normes minimales** Ensemble de normes pour l'ESSS qui définit les informations minimales nécessaires pour garantir une rigueur de base et une analyse holistique.
- **L'offre et la demande** Toute évaluation doit comprendre une analyse de la demande (agriculteurs) et de l'offre et, si possible, des informations supplémentaires sur le système de marché, telles que les normes réglementaires. Il convient de prêter attention à l'analyse de la demande différentielle (femmes par rapport aux hommes ; agriculteurs dont la richesse et la superficie varient.

- **Principaux canaux de distribution des semences** Les agriculteurs décident souvent d'utiliser plusieurs canaux pour se procurer leurs semences, par nécessité, pour des raisons de coûts et d'avantages, et par préférence. Ces canaux peuvent différer selon les cultures. Par exemple, les semences de légumes peuvent être obtenues auprès d'un négociant en produits agricoles et le sorgho peut provenir des stocks des agriculteurs ou de leurs voisins. Les agriculteurs peuvent également modifier l'utilisation des canaux en période de stress, en comblant les lacunes avec des semences provenant des marchés locaux si leurs propres stocks ou récoltes sont épuisés. Il est important d'évaluer comment tous ces canaux fonctionnent ensemble. Une erreur fréquente consiste à évaluer l'offre uniquement à partir des canaux du secteur formel (gouvernement et entreprises commerciales de semences). Cette focalisation unique ignore les contributions des autres canaux de semences, y compris ceux qui peuvent être particulièrement importants en période de stress ou pour les plus pauvres.

PABRA/CIAT/Georgina Smith

- **Principales cultures pour la saison à venir** L'approvisionnement en semences pour les multiples cultures clés doit être évalué, en mettant l'accent sur la ou les prochaines saisons immédiates et sur les cultures considérées comme essentielles. L'offre doit être évaluée culture par culture, car les sources de semences peuvent différer selon les cultures, tout comme les effets des catastrophes sur les différentes sources peuvent varier, par exemple, les marchés locaux peuvent être résilients alors que les négociants agricoles sont compromis.

- **Stress aigu et chronique** L'insécurité aiguë et chronique des semences va souvent de pair dans les contextes de stress. En effet, dans les cas où les urgences à court terme se répètent — dans les zones sujettes à la sécheresse, par exemple — les problèmes aigus se superposent souvent à des problèmes chroniques enracinés dans la pauvreté et le mauvais fonctionnement des systèmes. Les praticiens doivent être conscients de la nature du stress aigu et du stress chronique et les différencier. En outre, les praticiens doivent travailler sur la réponse à court terme afin de ne pas contribuer davantage au stress à long terme, par exemple en distribuant de manière répétée des semences gratuites d'une manière qui pourrait compromettre le fonctionnement des marchés (principe 6).

Principe 2 Type de réponse

Le type de réponse choisi doit répondre au type de problème(s) de sécurité des semences identifié(s).

La réponse choisie doit viser à atténuer le ou les problèmes de sécurité des semences identifiés. Par exemple, si la disponibilité des semences est considérée comme un problème, des interventions basées sur les semences telles que la distribution directe peuvent être appropriées. Si l'accès aux semences s'avère être un problème, les interventions peuvent impliquer des réponses en espèces ou sous forme de bons qui donnent également aux agricultrices et aux communautés marginalisées un plus grand pouvoir d'achat.

Notes techniques

- **Réponse globale** Les praticiens doivent être prudents (et revoir leurs évaluations) s'ils n'utilisent qu'un seul type de réponse dans tous les contextes pour traiter une série de problèmes de sécurité des semences. Les problèmes peuvent être très nuancés, en fonction de la situation géographique, de la zone agroécologique, de la culture, de la saison, voire du sexe.

- **Réponse répétée au fil des saisons** Si, dans un même contexte, les praticiens mettent en œuvre la même réponse saison après saison, ils doivent revoir l'identification du problème de sécurité des semences, notamment pour savoir s'il est aigu ou chronique. Des réponses répétées peuvent nuire à la résilience du système agricole.
- **Calculs du montant de l'aide nécessaire** Les calculs de l'aide directe doivent être basés sur les taux de semis réalistes des agriculteurs, et non sur les taux recommandés. Les calculs doivent également tenir compte des semences ou des fonds auxquels les agriculteurs ont déjà accès. Il est relativement rare que 100 % des fonds d'amorçage ou de démarrage soient nécessaires.

Cassandra Nelson/Mercy Corps

Principe 3 Objectif de l'intervention

L'intervention en matière de sécurité des semences doit être conçue pour atteindre un objectif clair.

Divers objectifs généraux déterminent le type de sécurité des semences à atteindre, que ces objectifs soient explicitement énoncés ou non. Ces objectifs doivent être clairement expliqués aux agriculteurs et définis de manière transparente.

Notes techniques

- **Diversité des objectifs** De plus en plus, l'aide aux semences va au-delà de l'objectif générique qui consiste à permettre aux agriculteurs de disposer de suffisamment de semences pour la production de base. En fonction des besoins des agriculteurs, l'aide à la sécurité des semences peut également avoir pour objectif de soutenir la nutrition des ménages, le revenu familial et/ou la résilience des systèmes agricoles.
- **Priorités des agriculteurs (y compris en période de stress)** Les objectifs doivent répondre aux besoins immédiats des agriculteurs, et non aux souhaits des responsables de la mise en œuvre.

Principe 4 Contexte

Le type de réponse choisi peut effectivement être mis en œuvre dans le contexte donné et respecte le principe « ne pas nuire ».

Les interventions des semences doivent être adaptées au contexte. Les modes opératoires requis dans une crise causée par une sécheresse, par exemple, peuvent différer considérablement de ceux requis dans une crise causée par une guerre. Dans le contexte local, il faut tenir compte des pratiques de genre et d'exclusion sociale.

Notes techniques

- **Prise en compte de points de vue multiples dans l'analyse du contexte** La possibilité de travailler dans un contexte et avec une réponse donnée doit être analysée à partir de points de vue multiples — au minimum, ceux de la communauté agricole et ceux des praticiens.
- **Facteurs d'attraction et de répulsion** Pour garantir que les interventions ne causent aucun dommage, les activités de semences dans les situations d'urgence doivent être axées sur la demande (facteur d'attraction). Les praticiens doivent veiller à ce que la fourniture de semences n'agisse pas comme un facteur d'incitation, par exemple en encourageant les populations déplacées à retourner

à l'agriculture avant que le risque ne soit éliminé ou avant qu'elles ne soient pleinement à l'aise pour le faire. Cela peut être le cas dans les zones de conflit ou de mines terrestres actives, où les semences sont incluses dans les colis de retour.

PABRA/CIAT/Georgina Smith

Principe 5 Respect des délais

Toute intervention proposée peut être achevée à temps pour que les agriculteurs aient des semences en main pour leur période normale de plantation.

La plantation tardive des semences peut compromettre les résultats de la production et gaspiller les terres et le travail des agriculteurs. Toute intervention doit respecter les cycles de semis locaux. Une aide aux semences tardive est tout simplement une mauvaise aide aux semences.

Notes techniques

- **Calendrier saisonnier des agriculteurs** Les agriculteurs peuvent planter sur une période de plusieurs semaines, voire échelonner les semailles en fonction des pluies ou de l'accès aux champs, ou d'autres préoccupations. Les praticiens doivent s'efforcer de mettre les semences entre les mains des agriculteurs (et pas seulement dans un dépôt) le plus tôt possible avant ou pendant les fenêtres de semis précoce.
- **Goulets d'étranglement communs** Les goulets d'étranglement communs à chaque type d'intervention peuvent être identifiés et anticipés. Par exemple, pour DDS, il y a souvent des problèmes de retard dans les contrats, de contrôle de la qualité des semences, de permis d'importation. Pour les programmes de bons d'achat, les goulots d'étranglement sont fréquents au niveau des processus d'impression et de la sélection d'un nombre suffisant de vendeurs.

Principe 6 Assistance basée sur le marché

L'aide humanitaire doit soutenir, et non pas saper, les fonctions essentielles du marché.

L'aide basée sur le marché doit être privilégiée si l'approche peut également répondre à la contrainte de sécurité des semences identifiée. L'assistance basée sur le marché a le potentiel de fournir une aide immédiate aux agriculteurs tout en encourageant le fonctionnement à plus long terme des marchés régulièrement utilisés.

Notes techniques

- **Faciliter les interventions qui ciblent à la fois l'offre et la demande** Le cas échéant, les praticiens peuvent envisager de soutenir le marché du côté de la demande (par exemple, en augmentant le pouvoir d'achat des agriculteurs) et de l'offre (par exemple, en sélectionnant, en informant et en soutenant les vendeurs de semences).
- **Marchés de semences formels et informels** Les praticiens pourraient envisager de soutenir l'assistance à tous les marchés utilisés par les agriculteurs : formels, informels et intermédiaires. Cela dépend en grande partie du fonctionnement des marchés et des cultures et variétés spécifiques en question.

- **Principaux acteurs du marché** Il est important d'identifier et de comprendre les principaux acteurs liés aux semences. Les agro-commerçants sont un choix évident, mais il existe différents types d'acteurs qui jouent également des fonctions importantes sur le marché — par exemple, une femme qui vend des variétés locales de légumes, et des commerçants qui acheminent de grandes quantités de semences locales adaptées vers des zones de forte demande.
- **Autres fonctions du marché** D'autres fonctions des systèmes de marché doivent également être évaluées, comme les services d'information et les infrastructures. Par exemple, les téléphones portables sont-ils courants, en état de marche, utilisés également par les agricultrices...ce qui pourrait permettre la mise en place de bons mobiles ?
- **Règles et normes** Les règles et normes informelles, les standards et les règlements doivent également être compris. Le cas échéant, les interventions doivent être conçues pour combler les lacunes ou influencer les changements qui améliorent l'efficacité des systèmes de semences pendant la période d'urgence et au-delà.

Principe 7 Choix des cultures et des variétés

Les cultures et les variétés sélectionnées pour l'intervention doivent être adaptées au contexte et aux besoins des utilisateurs.

Les cultures et les variétés liées à toute intervention doivent être appropriées à plusieurs égards. Ils doivent être adaptés, utilisables dans les conditions de gestion des agriculteurs, tolérants aux principaux stress, et jugés acceptables par divers groupes d'agriculteurs, en tenant compte des préférences des femmes et des hommes.

Notes techniques

- **Semences et objectif de l'intervention** Les cultures et les variétés proposées doivent correspondre aux objectifs de l'intervention (principe 3).
- **Variétés traditionnelles et modernes** Les variétés proposées peuvent être traditionnelles (locales) ou modernes (« améliorées »), en fonction des besoins et des souhaits des agriculteurs, et de leur expérience préalable des variétés. Dans une intervention d'urgence, il est risqué (et peu pratique) d'introduire des variétés qui n'ont pas été testées auparavant dans une zone, avec la participation et le retour d'information des agriculteurs. Les procédures de minimisation des risques doivent être suivies.
- **Préférences en matière de cultures, y compris celles liées au genre** Le choix des cultures doit être guidé par une compréhension de la gestion, de l'utilisation et du contrôle possibles des cultures.
- **Conditions de gestion réalistes** Il faut montrer que les cultures et les variétés donnent de bons résultats dans des conditions de gestion courantes et réalistes pour les agriculteurs, et pas seulement dans des conditions de culture idéales avec des intrants. Notez que les pratiques réelles des agriculteurs (par exemple, les taux de semis et l'utilisation d'intrants) peuvent être très différentes de celles recommandées officiellement.
- **Variétés autogames et à pollinisation libre** Elles sont souvent préférées pour les opérations d'urgence car les agriculteurs peuvent conserver les semences de la récolte pour les planter la saison suivante. Les variétés hybrides ne sont généralement pas recommandées pour les opérations d'urgence, car les

agriculteurs doivent à nouveau acheter des semences s'ils souhaitent continuer à semer la culture. Les hybrides ne doivent être envisagés que lorsque les agriculteurs stressés ont une expérience préalable considérable des hybrides et qu'ils les souhaitent explicitement.

- **Organismes génétiquement modifiés (OGM)** La présence de tout OGM doit être déclarée aux autorités nationales et locales ainsi qu'aux agriculteurs. Les OGM ne devraient être fournis que s'ils sont sanctionnés légalement et s'il y a le consentement préalable en connaissance de cause et l'intérêt exprimé pour leur utilisation, y compris parmi les agriculteurs.
- **Pas d'adéquation, pas d'intervention** Si des cultures et des variétés adaptées et préférées ne peuvent être mises à disposition, les praticiens doivent abandonner tout projet d'intervention liée aux semences et trouver d'autres moyens de soutenir les agriculteurs vulnérables.

Principe 8 Qualité des semences

La qualité des semences impliquées dans l'intervention doit répondre aux normes minimales des communautés agricoles, des praticiens et des organisations donatrices.

Au minimum, les donateurs et les praticiens veulent s'assurer que le produit d'aide aux semences ne cause pas de préjudice. Deux questions relatives à la qualité des semences sont primordiales. La qualité des semences est-elle suffisante pour donner un résultat de production fiable ? Les semences sont-elles exemptes d'agents pathogènes qui pourraient entraîner la propagation de maladies ?

> La « qualité des semences » comporte plusieurs aspects essentiels :
>
> - la qualité physique
> - la qualité physiologique
> - et la santé des semences.

Notes techniques

- **Qualité des semences** Le terme « qualité des semences » comporte trois aspects : la qualité physique, la qualité physiologique et la santé des semences. Voir le glossaire et l'annexe 1 pour les mesures spécifiques de la qualité des semences.
- **Matériel végétal de plantation** Si les préoccupations relatives à la qualité des semences sont importantes pour tous les types de cultures, elles revêtent une importance particulière pour le groupe connu sous le nom de cultures à multiplication végétative (CMV). Pour ces cultures, le matériel de semis n'est pas une céréale, mais plutôt une partie végétative de la plante (tige, racine, vigne ou drageon) ou, dans le cas des arbres, une jeune pousse. L'une des principales préoccupations lors des opérations d'aide d'urgence est que des parasites et des maladies puissent être présents, sur ou dans les tissus vivants, et puissent être transmis à d'autres zones. Les plantes malades peuvent potentiellement infecter non seulement la culture aidée, mais aussi d'autres espèces. Les CMV sont également susceptibles de se dégrader rapidement pendant le transport.
- **Éviter les stéréotypes** Les responsables de la mise en œuvre définissent le plus souvent la qualité selon la définition du secteur formel et assimilent la qualité aux semences certifiées. Cette tendance découle de l'exigence des donateurs et des services d'approvisionnement de montrer la preuve de la certification des semences du secteur formel lors de l'achat de semences pour la distribution de l'aide. Notez que les semences certifiées ne sont pas nécessairement de bonne qualité (surtout lorsqu'elles arrivent chez l'agriculteur), alors que les semences conservées par l'agriculteur peuvent être de bonne qualité.

- **Maintenir la qualité** La qualité des semences doit être gérée à de nombreuses étapes de l'intervention : de l'approvisionnement, au transport, au stockage, à la distribution — et à d'autres phases. La qualité des semences peut rapidement se détériorer si le matériel de plantation n'est pas soigneusement géré.
- **Traitements/enrobage des semences** Pour améliorer les performances, les semences peuvent être prétraitées, par exemple avec un enrobage de fongicide ou de pesticide. Et pour s'assurer que la graine est reconnue comme distincte du grain, elle peut avoir d'autres caractéristiques distinctives, comme une couleur rose. Les agriculteurs doivent être informés de ces traitements, y compris des risques associés. Ils sèment parfois par la bouche et cuisent les graines pour se nourrir, ce qui rend les graines enrobées de certains produits chimiques potentiellement dangereuses.
- **Étiquettes** Surtout lorsqu'elles proviennent de sources officielles, les semences doivent être étiquetées afin que les agriculteurs connaissent leur nom, leur type et tout besoin de gestion particulier. Les étiquettes peuvent également contenir des informations sur le fournisseur afin que les agriculteurs puissent donner leur avis et répondre à tout problème de qualité.

Principe 9 Le choix des agriculteurs

Dans la mesure du possible, les agriculteurs doivent pouvoir choisir entre les différentes cultures et variétés.

Tous les agriculteurs ne sèment pas le même ensemble de cultures et de variétés. Les agriculteurs et agricultrices doivent avoir la possibilité de planifier et d'adapter l'aide aux besoins immédiats de leur ménage et à leur stratégie globale de culture (voir encadré).

Notes techniques

- **Étiquettes** Surtout lorsqu'elles proviennent de sources officielles, les semences doivent être étiquetées afin que les agriculteurs connaissent leur nom, leur type et tout besoin de gestion particulier. Les étiquettes peuvent également contenir des informations sur le fournisseur afin que les agriculteurs puissent donner leur avis et répondre à tout problème de qualité.
- **Diversité des cultures et des variétés** Les interventions doivent garantir la disponibilité d'un éventail de cultures et de variétés pour répondre aux besoins des agriculteurs plus commerciaux et plus orientés vers la subsistance, des hommes et des femmes, des personnes très vulnérables et des populations déplacées ou sédentaires.
- **Faciliter l'accès à différents canaux de semences** Permettre aux agriculteurs d'accéder à des semences provenant de divers canaux de semences (formels et informels) contribue souvent à élargir l'éventail des choix, par exemple, les variétés locales et modernes, et les cultures commerciales indigènes et modernes.

Principe 10 Retour d'information à plusieurs étapes clés

Les groupes de clients, les agriculteurs et les fournisseurs doivent avoir la possibilité de donner leur avis à la fin de la saison et par la suite.

Les praticiens doivent intégrer des mécanismes de suivi et d'évaluation dans la conception de l'intervention, couvrant ses différentes phases.

Notes techniques

- **Faciliter l'accès à différents canaux de semences** Permettre aux agriculteurs d'accéder à des semences provenant de divers canaux de semences (formels et informels) contribue souvent à élargir l'éventail des choix, par exemple, les variétés locales et modernes, et les cultures commerciales indigènes et modernes.
- **Calendrier des évaluations** Il est important d'être clair sur le retour d'information et les changements que l'on peut attendre aux différentes étapes d'une intervention. Celles-ci doivent être définies dès le début de l'assistance afin de donner forme et de mieux suivre ce qui se passe sur le terrain. Au minimum, les évaluations doivent avoir lieu immédiatement après la mise en œuvre d'une intervention sur les semences et à la fin de la saison culturale. Les évaluations effectuées plusieurs saisons plus tard peuvent donner un meilleur aperçu des avantages positifs ou négatifs plus durables.
- **Effets cumulatifs** Les praticiens doivent être conscients que les effets d'une intervention peuvent être progressifs et s'accumuler les uns sur les autres. Par exemple, l'accès à une nouvelle variété peut conduire à une production plus élevée, à une plus grande proportion de la récolte commercialisée et, finalement, à une augmentation des revenus. Les mécanismes de rétroaction doivent saisir ces effets en cascade dans le temps.
- **Budgétisation** Les agences doivent explicitement prévoir du temps et des ressources pour suivre et évaluer les effets de leur aide.

Le genre, une préoccupation transversale :

Principes de conception basés sur le genre dans la programmation des systèmes de semences

Les considérations de genre doivent être centrales et fondamentales dans tout conseil en matière de système de semences. Voici quelques-uns des principes fondamentaux de la conception d'un programme de semences tenant compte de la dimension de genre :

- Reconnaître les différents besoins et préférences des femmes et des hommes et concevoir des interventions appropriées pour chacun d'entre eux.
- Veiller à ce que l'aide liée aux semences comprenne des programmes de vulgarisation qui profitent à la fois aux femmes et aux hommes en créant des possibilités d'auto-apprentissage pour soutenir l'adoption et l'utilisation futures des technologies de semences.
- Veiller à ce que les semences de qualité soient abordables et accessibles tant aux femmes qu'aux hommes, et que tout compromis avec d'autres options de réponse en matière de semences (par exemple, les subventions) n'ait pas de conséquences négatives liées au genre, en particulier pour les femmes.
- Adapter les programmes de semences pour renforcer la capacité entrepreneuriale des femmes à participer activement à la mise en œuvre du programme, par exemple en tant que fournisseurs.
- Concevoir la programmation des semences de manière à fournir un espace politique et opérationnel pour les systèmes de semences formels et informels - les femmes s'engagent souvent davantage dans ces derniers.
- Comprendre les risques de violence basés sur le genre liés aux décisions en matière d'agriculture et de plantation, à la vente des produits et à la gestion des revenus.

Voici d'autres différences potentielles à prendre en compte dans la conception des interventions :

- Les femmes et les hommes peuvent avoir le contrôle sur des cultures différentes.
- Les champs / parcelles peuvent être gérés différemment, en fonction du genre.
- L'accès aux innovations (variétés, semences, connaissances) peut être biaisé en fonction du genre. Les mécanismes de mise en œuvre peuvent être biaisés.

seed system Strengthening smallholder farmer seed systems
ISSD Africa
MERCY CORPS
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Agency for Development and Cooperation SDC